



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

## Programme de Pepy pour 2018 :

- ⇒ **Diminuer le nombre de cheminots !**
- ⇒ **Flinguer les acquis de ceux qui restent !**
- ⇒ **Liquider le service public ferroviaire !**

Le premier semestre de l'année 2018 devrait accoucher d'une nouvelle loi ferroviaire après celle du 4 Août 2014 qui a cassé l'entreprise publique : en effet, les mêmes veulent maintenant liquider les acquis et les droits statutaires des cheminots. Après le hold-up de la CSG et le jour de carence pour les cheminots, et alors qu'une 4ème année blanche salariale s'annonce...

L'année 2018, c'est d'abord un budget qui veut détruire plus de 2500 emplois (*majoritairement à Mobilités*).

**2018 va sceller l'avenir des cheminots...  
Notre avenir est entre nos mains !**

Pour l'année 2018, ce sont 2081 suppressions d'emplois qui sont annoncées, dont 2 046 pour la branche SNCF Mobilités, 35 dans la holding de tête du groupe, SNCF Réseau devant rester stable !

Le gouvernement continue de tout mettre en œuvre pour accroître encore la part des déplacements routiers. Pour cela, il leur faut continuer la baisse des effectifs, les fermetures de lignes, la suppression des Trains d'Equilibre du Territoire, de trains de nuit, la suppression d'arrêts TGV, et enfin le transfert de relations ferroviaires vers le bus...

A nous de refuser ce plan de liquidation !

**D'autres solutions sont possibles que de casser le système ferroviaire et de livrer les travailleurs du rail à la régression sociale ! En 2018, venez nombreux rejoindre SUD-Rail pour faire valoir une autre vision pour l'avenir du système ferroviaire et pour ceux qui le font tourner au quotidien !**



En 2018, je fais le vœux de rester en poste pour finir le travail de liquidation du service public ferroviaire !  
En bonus : productivité, régression, suppression de personnels, avant de transférer tout ça !

En 25 ans, ce sont 397 milliards de fonds publics qui ont été affectés aux infrastructures terrestres, mais combien pour le rail ?

- ROUTE : 69,4 % ont été affectés au goudronnage. 136 000 Kms.
- FERROVIAIRE : 19,6 % sur le ferroviaire. Plus de la moitié pour le seul TGV qui est passé en 20 ans, de 650 à 2036 kms de voies.
- 9,9 % aux trams et métros.
- 1,1 % sur le fluvial.

Et qui paye la dette du système routier ?!

Non, ce n'est pas aux travailleurs du rail et au système ferroviaire de payer la dette et le désengagement de l'État !

**Le Fer Solidaire**

## **JOUR DE CARENCE INSTAURÉ À LA SNCF :**

***Pour le gouvernement, s'acharner sur les cheminots semble être un objectif !***

C'est dans la nuit du 20 au 21 novembre 2017 que les députés ont voté l'instauration d'un jour de carence dans la fonction publique et pour les régimes spéciaux...

Pour le gouvernement, s'acharner sur les cheminots semble être un objectif !

Depuis fin novembre, la SNCF était restée très silencieuse sur le sujet, mais, interpellée par SUD-Rail, la direction SNCF a bien confirmé l'instauration de ce jour de carence pour les cheminots au Statut (*pour rappel, les cheminot-e-s contractuels avaient déjà un jour de carence*).

***Alors que les arrêts maladies ne cessent d'augmenter à SNCF, les patrons préfèrent pénaliser les salariés plutôt que de travailler sur les causes !***

De restructuration en gain de productivité, les cheminots souffrent au travail et bien souvent, pour ne pas craquer, les médecins les mettent au repos pour éviter les drames. On peut légitimement penser qu'avec un jour de salaire en moins, ce sont des agents en souffrance qui vont subir de plein fouet cette disposition.

Alors qu'elle a annoncé 1 milliard de bénéfices, SUD-Rail revendique que ce jour de carence soit entièrement pris en charge par l'entreprise !



## **AUGMENTATION DE LA CSG :**

***La mesure entraine une baisse de nos futurs pensions !***

Alors que le gouvernement se vante que la hausse de la CSG et la baisse des cotisations sociales permettront d'augmenter les salaires ; à la SNCF, ce sera tout l'inverse !

La contribution devant compenser cette hausse de CSG sera en réalité financée par la suppression de plus de 2000 emplois en 2018, et une baisse des pensions. Mais comme les patrons n'en ont jamais assez, ils envisagent d'autres économies sur la masse salariale, annonçant de fait une 4<sup>ème</sup> année d'austérité salariale !



*On le voit, les mesures se succèdent et vont toutes dans le même sens... Si les salariés ne veulent pas tout perdre, le salut ne peut venir que d'eux-mêmes ! Tout a toujours marché au rapport de force ; actuellement les libéraux (politiques et patrons) constatent qu'ils ont le champ libre et mettent donc le paquet !*

*A nous de réagir et de repasser à l'offensive si l'on veut mettre un terme à cette purge qui a déjà bien trop duré.*



**Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :**

**[www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)**



# La direction SNCF condamnée à payer plus d'un demi-million à ses agents de réserve !

Cette fois, c'est le tribunal des Prud'hommes de PARIS, en audience de départage, qui vient de rendre ses décisions les 19 et 22 décembre 2017. Ce dernier volet concerne 667 agents SNCF affectés à la réserve.

**Depuis juin 2009, la Fédération SUD-Rail a déposé près de 1500 dossiers aux Prud'hommes contre la direction sur tout le territoire, pour ne pas avoir respecté sa réglementation du travail et notamment l'obligation d'accorder 52 repos périodiques doubles par an à chaque agent.**

Pour ne pas avoir octroyé ces 52 Repos Doubles annuels obligatoires, SNCF devra donc payer des dommages et intérêts aux agents de réserve. OUI, les agents de réserve comme tous les autres agents ont DROIT à 52 Repos Périodiques doubles par an !

En ne respectant pas la réglementation du travail, la direction SNCF joue avec le feu, car la plupart des agents ont des fonctions de sécurité importantes liées à la circulation ferroviaire... Comment a-t-elle pu oser expliquer jusque-là devant les tribunaux que 2 repos doubles par mois suffisent aux agents de réserve ? Alors que le quotidien des agents, c'est l'impossibilité d'organiser leur vie personnelle avec une absence quasi totale de programmation, un unique et bref week-end en famille en moyenne par mois, le travail de nuit, le 3X8, l'astreinte et les contraintes managériales...

**Ne vous laissez plus faire, agissez avec la Fédération SUD-Rail à vos côtés !**

Sans aucun respect pour les agents qu'elle spolie, et même si la Cour de Cassation a pourtant tranché le 28 octobre 2015, la SNCF a toujours refusé de négocier en interne et a préféré payer des millions d'euros de dommages et intérêts, et de frais de justice... En effet, lors des dernières décisions, toutes en faveur des salariés et de SUD-Rail, la direction SNCF s'acharne et a fait appel abusivement des décisions, même si elle sait que l'addition peut s'alourdir.

Le 25 octobre 2016, la Cour d'Appel de PARIS a, par exemple, condamné l'Epic SNCF à payer plus de 30.000 € de dommages et intérêts pour seulement ... 5 agents ! Grâce à l'appui de SUD-Rail et la détermination des agents pour faire respecter leurs droits, la direction est dans l'obligation d'octroyer 52 Repos Périodiques doubles sur l'année calendaire. Attention, les repos complémentaires (RU, RM ou autre RQ) n'entrent pas en ligne de compte. Un Repos périodique auquel est accolé un repos complémentaire ou toute autre absence autre qu'un Repos Périodique, reste un Repos Périodique simple qui doit rester exceptionnel et ne peut en aucun cas être décompté comme un repos périodique double ! Aussi, pour éviter tout problème, nous vous conseillons de vérifier dès le deuxième trimestre si vous n'avez aucun retard dans l'attribution des Repos Périodiques Doubles. En cas de doute, rapprochez-vous d'un représentant du personnel SUD-Rail.

**Les repos ne sont pas à vendre et nous n'accepterons que nos droits soient bradés !**

Le respect de la vie de famille n'a pas de prix et 2 repos sont vitaux après une GPT harassante ; les cheminots font leur maximum et ne sont pas responsables de l'hémorragie chronique en personnel et du délitement du service public ferroviaire.

**Ne rien céder individuellement !**

**Ne rien céder collectivement !**

**C'est aussi combattre le dumping social !**



**En 2018, venez nombreux rejoindre SUD-Rail pour faire valoir une autre vision du monde du travail et participer à la transformation social progressiste porter par notre syndicalisme au plus près du terrain. Plus nombreux en 2018, nous pourrons imposer d'autres choix et gagner de nouveaux droits !**

**Vous pouvez aussi trouver de nombreuses informations sur la page Facebook du syndicat régional :**



**Syndicat Régional Sudrailly**



# NOTRE-DAME-DES-LANDES :

*La raison l'a enfin emporté !*

La Fédération SUD-Rail se félicite de l'abandon du projet inutile d'un nouvel aéroport VINCI à Notre-Dame-des-Landes par le gouvernement. Ce projet aussi inutile que néfaste pour l'environnement était contesté depuis plusieurs décennies par les habitants, aidés par des résistants sociaux et écologistes. Pour la Fédération SUD-Rail, la mobilisation de ces femmes, de ces hommes qui avaient raison de résister, de contester ce projet démesuré et vain, aura mis en échec les gouvernements aux ordres des lobbyistes industriels. Il est maintenant de la responsabilité des pouvoirs publics de questionner l'utilité d'autres projets abyssaux, tels que le Lyon/Turin ou le CDG Express, tout aussi contestables.

# STOP



*Ceux qui luttent ont raison et peuvent gagner !*

✂

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : ..... Portable : .....

Mail : .....

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.

**Sud**  
Rail

Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005  
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : [sudraillyon@gmail.com](mailto:sudraillyon@gmail.com) - Site internet : [www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Le Fer Solidaire**

[www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)